



## **SG DNCA Actions Europe ISR**

Premier exercice du 29 janvier au 31 décembre 2021

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG et Autres



## SG DNCA Actions Europe ISR

Premier exercice du 29 janvier au 31 décembre 2021

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Porteurs de parts du fonds SG DNCA Actions Europe ISR,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif SG DNCA Actions Europe ISR constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs au premier exercice du 29 janvier au 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 29 janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

## Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 15 avril 2022

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG et Autres

David Koestner

# BILANactif

31.12.2021

-

Devise	EUR	EUR
<b>Immobilisations nettes</b>	-	-
<b>Dépôts</b>	-	-
<b>Instruments financiers</b>	<b>57 139 693,00</b>	-
• <b>ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	54 580 748,00	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS</b>		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	2 558 945,00	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• <b>OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES</b>		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• <b>CONTRATS FINANCIERS</b>		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
• <b>AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	-	-
<b>Créances</b>	<b>29 838,38</b>	-
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	29 838,38	-
<b>Comptes financiers</b>	<b>1 861 590,94</b>	-
Liquidités	1 861 590,94	-
<b>Autres actifs</b>	-	-
<b>Total de l'actif</b>	<b>59 031 122,32</b>	-

# BILAN passif

31.12.2021

-

Devise	EUR	EUR
<b>Capitaux propres</b>		
• Capital	59 745 699,53	-
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-693 066,44	-
• Résultat de l'exercice	-288 514,82	-
<b>Total des capitaux propres</b> <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	<b>58 764 118,27</b>	-
<b>Instruments financiers</b>	-	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
<b>Dettes</b>	<b>266 999,12</b>	-
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	266 999,12	-
<b>Comptes financiers</b>	<b>4,93</b>	-
Concours bancaires courants	4,93	-
Emprunts	-	-
<b>Total du passif</b>	<b>59 031 122,32</b>	-

# HORS-bilan

31.12.2021

-

Devise	EUR	EUR
<b>Opérations de couverture</b>		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
<b>Autres opérations</b>		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-



# COMPTE de résultat

31.12.2021

-

Devise	EUR	EUR
<b>Produits sur opérations financières</b>		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	-
• Produits sur actions et valeurs assimilées	389 109,85	-
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
<b>Total (I)</b>	<b>389 109,85</b>	<b>-</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-13 926,93	-
• Autres charges financières	-	-
<b>Total (II)</b>	<b>-13 926,93</b>	<b>-</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>	<b>375 182,92</b>	<b>-</b>
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-623 297,85	-
<b>Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>-248 114,93</b>	<b>-</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-40 399,89	-
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
<b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :</b>	<b>-288 514,82</b>	<b>-</b>

# 1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

**Information :** Premier exercice du 29 janvier 2021 au 31 décembre 2021.

## **Covid-19 et incidence sur les comptes annuels :**

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

## **Règles d'évaluation des actifs**

Les actions, obligations et valeurs assimilées de la zone euro sont valorisées sur la base des cours de clôture.

Les actions, obligations et valeurs assimilées hors zone euro sont valorisées sur la base des derniers cours connus, convertis en devise de comptabilité suivant le taux de change à Paris le jour de l'évaluation.

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation par le gérant. Ces évaluations sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Les positions ouvertes sur les marchés à terme fermes de la zone euro sont évaluées au cours de compensation.

Les positions ouvertes sur les marchés à terme conditionnels de la zone euro sont évaluées au cours de clôture du jour.

Les positions ouvertes sur les marchés à terme fermes et conditionnels hors zone euro sont évaluées sur la base des derniers cours connus, convertis en devise de comptabilité suivant le taux de change du jour.

Les parts de FCC, FCPR ou FCPI détenues sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue. Les parts ou actions d'OPCVM ou FIA sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les titres de créances négociables et assimilés, qui font l'objet de transactions significatives, sont évalués par application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre. Toutefois, en l'absence de sensibilité particulière, les titres de créances d'une durée de vie résiduelle inférieure à 3 mois sont évalués selon une méthode linéaire.

Les titres reçus en pension sont inscrits en compte à leur date d'acquisition, pour la valeur fixée au contrat. Pendant la durée de détention des titres, ils sont maintenus à cette valeur augmentée des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont sortis du portefeuille au jour de l'opération de pension et la créance correspondante est inscrite à l'actif du bilan, permettant une évaluation boursière des titres. La dette représentative des titres donnés en pension est affectée au passif du bilan à la valeur fixée au contrat augmentée des intérêts courus à payer.

Les titres empruntés sont évalués à leur valeur boursière. La dette représentative des titres empruntés est également évaluée à la valeur boursière augmentée des intérêts courus de l'emprunt.

Les titres prêtés sont sortis du portefeuille au jour du prêt, et la créance correspondante est inscrite à l'actif du bilan pour leur valeur de marché, augmentée des intérêts courus du prêt.

Les contrats d'échange de taux d'intérêts, de devises et corridors sont valorisés à leur valeur de marché par une méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêts) au taux d'intérêt et/ou de devises du marché. Cette valorisation peut être corrigée du risque de signature. Les intérêts des contrats d'échange de taux et de devises d'une durée inférieure ou égale à 3 mois, sont linéarisés sur la durée restante à courir selon une méthode linéaire.

Les créances, dettes et disponibilités libellées en devises sont réévaluées aux taux de change du jour connus à Paris.

Les dépôts à terme rémunérés sont évalués sur la base des caractéristiques de l'opération définies lors de la négociation.

Les options sur différence de taux CAP, FLOOR ou COLLAR sont valorisées selon une méthode actuarielle. Dans le cas d'options d'une durée de vie inférieure ou égale à 3 mois, les primes payées ou reçues sont lissées sur la durée restante à courir.

### **Méthode de comptabilisation**

Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode du coupon encaissé.

Les entrées en portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition frais exclus, et les sorties à leur prix de cession frais exclus.

La commission de gestion est calculée quotidiennement sur la base de l'actif net

Le cas échéant, les frais fixes sont provisionnés dans les comptes sur la base de la dernière facture connue ou du budget annoncé. En cas d'écart de provisions, un ajustement est opéré lors du paiement effectif des frais.

### **Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan**

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

### **Frais de fonctionnement et de gestion**

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au FCP, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le Dépositaire et la Société de Gestion, et les taxes diverses.

Frais facturés au FCP	Assiette	Taux, barème (TTC)
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion	Actif net	2.20% maximum
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	0.70% TTC maximum pour les actions
Commission de surperformance	Actif net	Néant

### **Prestataire percevant des commissions de mouvement :**

Déléataire de la Gestion Financière.

### **Devise de comptabilité**

Euro.

### **Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs**

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

armes

**Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs** *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

**Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application**

Néant.

**Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice**

Néant.

**Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts**

**Parts C :**

Résultat net : Capitalisation

Plus-values nettes réalisées : Capitalisation



# 2 évolutionactif net

31.12.2021

-

Devise	EUR	EUR
<b>Actif net en début d'exercice</b>	-	-
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	53 126 194,43	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-1 422 988,31	-
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	72 495,80	-
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-100 757,09	-
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	-181 663,16	-
Différences de change	244 181,65	-
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	7 274 769,88	-
- Différence d'estimation exercice N	7 274 769,88	-
- Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-	-
- Différence d'estimation exercice N	-	-
- Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-248 114,93	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>58 764 118,27</b>	-

# 3 compléments d'information

## 3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

### 3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

### 3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

### 3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

## 3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
<b>Opérations de couverture</b>				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
<b>Autres opérations</b>				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

## 3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	1 861 590,94
<b>Passif</b>				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	4,93
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

## 3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1 861 590,94	-	-	-	-
<b>Passif</b>					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	4,93	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

### 3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	GBP	CHF	SEK	Autres devises
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	4 853 525,34	3 793 852,24	3 750 825,56	3 546 694,61
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	8 515,96	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
<b>Passif</b>				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	4,93	-
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

### 3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

<b>Créances</b>	<b>29 838,38</b>
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
-	21 322,42
Coupons a recevoir	8 515,96
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
<b>Dettes</b>	<b>266 999,12</b>
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Frais provisionnes	253 160,24
Debiteurs et créditeurs divers	10 846,91
RACHAT à payer	2 991,97
-	-
-	-
Autres opérations	-



### 3.6. Capitaux propres

	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
Nombre de parts émises / rachetées pendant l'exercice	509 452,578	53 126 194,43	12 776,273	1 422 988,31
Commission de souscription / rachat		22 224,41		-
Rétrocessions		22 224,41		-
Commissions acquises à l'Opc		-		-

### 3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	<b>1,62</b>
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-

### 3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital.....	<b>néant</b>
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés .....	<b>néant</b>

### 3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :	
- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-
3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :	
- opc	-
- autres instruments financiers	-

**3.10. Tableau d'affectation du résultat** (En devise de comptabilité de l'Opc)

**Acomptes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
<b>Total acomptes</b>	-	-	-	-

	31.12.2021	-
	EUR	EUR
<b>Affectation du résultat</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-288 514,82	-
<b>Total</b>	<u>-288 514,82</u>	<u>-</u>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-288 514,82	-
<b>Total</b>	<u>-288 514,82</u>	<u>-</u>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	-	-

**3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes***(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
<b>Total acomptes</b>	-	-

	31.12.2021	-
	EUR	EUR
<b>Affectation des plus et moins-values nettes</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-693 066,44	-
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>-693 066,44</b>	<b>-</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-693 066,45	-
<b>Total</b>	<b>-693 066,45</b>	<b>-</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

## 3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices

Devise EUR	31.12.2021	-	-	-	-
<b>Actif net</b>	<b>58 764 118,27</b>	-	-	-	-
<b>Nombre de parts en circulation</b>	<b>496 676,305</b>	-	-	-	-
<b>Valeur liquidative</b>	<b>118,31</b>	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)</b>	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire (y compris acomptes)</b>	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) <sup>(1)</sup></b>	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire <sup>(2)</sup></b>	<b>-1,97</b>	-	-	-	-

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les parts en circulation à cette date.

<sup>(2)</sup> La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Date de création du Fonds : 29 janvier 2021.

# 4 inventaire au 31.12.2021

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Valeurs mobilières</i>						
<i>Action</i>						
FR0000120073	AIR LIQUIDE	PROPRE	19 000,00	2 913 080,00	EUR	4,96
IT0004056880	AMPLIFON	PROPRE	30 000,00	1 423 500,00	EUR	2,42
NL0010273215	ASML HOLDING N.V.	PROPRE	3 400,00	2 402 780,00	EUR	4,09
GB0009895292	ASTRAZENECA PLC	PROPRE	12 500,00	1 291 984,28	GBP	2,20
FR0013280286	BIOMERIEUX SA	PROPRE	14 500,00	1 811 050,00	EUR	3,08
FR0006174348	BUREAU VERITAS	PROPRE	40 000,00	1 167 200,00	EUR	1,99
DE0005313704	CARL ZEISS MEDITEC	PROPRE	4 000,00	739 400,00	EUR	1,26
FR0014003TT8	DASSAULT SYSTEMES SE	PROPRE	49 000,00	2 563 190,00	EUR	4,36
FR0010908533	EDENRED	PROPRE	42 000,00	1 703 940,00	EUR	2,90
SE0009922164	ESSITY AB	PROPRE	82 500,00	2 366 987,18	SEK	4,03
CH0030170408	GEBERIT AG-NOM	PROPRE	1 600,00	1 150 721,42	CHF	1,96
FR0010533075	GETLINK SE	PROPRE	80 000,00	1 164 800,00	EUR	1,98
CH0010645932	GIVAUDAN N	PROPRE	350,00	1 618 684,55	CHF	2,75
ES0171996087	GRIFOLS SA	PROPRE	60 000,00	1 012 500,00	EUR	1,72
IT0001250932	HERA SPA	PROPRE	120 000,00	439 320,00	EUR	0,75
FI0009000459	HUHTAMAKI OYJ	PROPRE	29 000,00	1 127 810,00	EUR	1,92
ES0144580Y14	IBERDROLA SA	PROPRE	240 125,00	2 499 701,25	EUR	4,25
GB00BZ4BQC70	JOHNSON MATTHEY PLC	PROPRE	32 500,00	791 984,28	GBP	1,35
NL0000009827	KONINKLIJKE DSM NV	PROPRE	5 177,00	1 025 046,00	EUR	1,74
FR0010307819	LEGRAND	PROPRE	11 200,00	1 152 480,00	EUR	1,96
AT0000938204	MAYR-MELNHOF KARTON AG	PROPRE	4 000,00	706 400,00	EUR	1,20
FR0000121261	MICHELIN (CGDE)-SA	PROPRE	7 500,00	1 081 125,00	EUR	1,84
DK0060534915	NOVO NORDISK	PROPRE	22 200,00	2 193 852,86	DKK	3,73
FR0000124570	PLASTIC OMNIUM	PROPRE	73 500,00	1 680 210,00	EUR	2,86
DE0007010803	RATIONAL AG	PROPRE	1 500,00	1 350 600,00	EUR	2,30

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
GB00B24CGK77	RECKITT BENCKISER GROUP PLC	PROPRE	15 671,00	1 183 724,18	GBP	2,01
CH0012032048	ROCHE HOLDING LTD	PROPRE	2 800,00	1 024 446,27	CHF	1,74
FR0013154002	SARTORIUS STEDIM BIOTECH	PROPRE	2 700,00	1 302 480,00	EUR	2,22
FR0000121972	SCHNEIDER ELECTRIC SA	PROPRE	14 900,00	2 569 654,00	EUR	4,37
FR0000121709	SEB SA	PROPRE	13 000,00	1 779 700,00	EUR	3,03
FR0013199916	SOMFY SA	PROPRE	8 000,00	1 409 600,00	EUR	2,40
GB0007908733	SSE PLC	PROPRE	25 959,00	509 842,68	GBP	0,87
NL0000226223	STMICROELECTRONICS NV	PROPRE	53 200,00	2 307 284,00	EUR	3,93
DE000SYM9999	SYMRISE	PROPRE	10 000,00	1 303 000,00	EUR	2,22
SE0006422390	THULE GROUP AB SHS	PROPRE	26 000,00	1 383 838,38	SEK	2,35
NO0005668905	TOMRA SYSTEMS ASA	PROPRE	21 500,00	1 352 841,75	NOK	2,30
GB00B10RZP78	UNILEVER	PROPRE	22 897,00	1 075 989,92	GBP	1,83
<b>Total Action</b>				<b>54 580 748,00</b>		<b>92,88</b>
<b>O.P.C.V.M.</b>						
FR0010885236	OSTRUM SRI MONEY PLUS FCP	PROPRE	25,00	2 558 945,00	EUR	4,35
<b>Total O.P.C.V.M.</b>				<b>2 558 945,00</b>		<b>4,35</b>
<b>Total Valeurs mobilières</b>				<b>57 139 693,00</b>		<b>97,24</b>
<b>Liquidités</b>						
<b>AUTRES</b>						
	PROV COM MVTS EUR	PROPRE	-10 846,91	-10 846,91	EUR	-0,02
<b>Total AUTRES</b>				<b>-10 846,91</b>		<b>-0,02</b>
<b>BANQUE OU ATTENTE</b>						
	ACH DIFF OP DE CAPI	PROPRE	-2 991,97	-2 991,97	EUR	-0,01
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	1 861 590,94	1 861 590,94	EUR	3,17
	BANQUE SEK SGP	PROPRE	-50,78	-4,93	SEK	-0,00
	SOUS RECEV EUR SGP	PROPRE	21 322,42	21 322,42	EUR	0,04
<b>Total BANQUE OU ATTENTE</b>				<b>1 879 916,46</b>		<b>3,20</b>
<b>FRAIS DE GESTION</b>						
	PRCOMGESTADM	PROPRE	-6 033,04	-6 033,04	EUR	-0,01
	PRCOMGESTDEP	PROPRE	-8 517,11	-8 517,11	EUR	-0,01
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-199 164,78	-199 164,78	EUR	-0,34
	PRHONOCAC	PROPRE	-4 089,78	-4 089,78	EUR	-0,01

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	PRREMU SOC GEST	PROPRE	-35 355,53	-35 355,53	EUR	-0,06
<b>Total FRAIS DE GESTION</b>				<b>-253 160,24</b>		<b>-0,43</b>
<b>Total Liquidites</b>				<b>1 615 909,31</b>		<b>2,75</b>
<b>Coupons</b>						
<b>Action</b>						
GB00BZ4BQC70	JOHNSON MATTHEY PLC	ACHLIG	32 500,00	8 515,96	GBP	0,01
<b>Total Action</b>				<b>8 515,96</b>		<b>0,01</b>
<b>Total Coupons</b>				<b>8 515,96</b>		<b>0,01</b>
<b>Total SG DNCA ACTIONS EUROPE ISR</b>				<b>58 764 118,27</b>		<b>100,00</b>